



**Stéphane PESTEL**  
02 40 09 59 22 | contact@spn-agrobio.fr  
06 22 11 85 36  
ZI de la Ferté | 5 Rue de Rome  
44370 VARADES  
[www.spn-agrobio.fr](http://www.spn-agrobio.fr)

# MILDIOU DE LA TOMATE ET MALADIES DU POTAGER

**Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007**

Les éléments naturels présents dans cette préparation « MILDIOU DE LA TOMATE ET MALADIES DU POTAGER » aident la plante à faire face aux agressions extérieures.

Sous la forme d'une poudre et une fois diluée dans l'eau, elle s'utilise en pulvérisation foliaire directement sur les maladies.

**Usage :** Lécithine à usage fongicide  
**CAS N° 8002-43-5**

**Composition :** Émulsion concentrée (EC) autorisée en tant que Substance de base selon le règlement européen **CE 1107/2009** (rapport SANCO/12798/2014 – Rev. 2 du 30 mars 2015).  
990 à 1030g de substance active Lécithine par litre de produit. Lécithine Non OGM IP

**Période d'emploi :**

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Période Optimum	Période Déconseillée
--------------------	-------------------------

**Dose d'emploi :** Méthode d'application par pulvérisation foliaire.

- Verser la poudre de lécithine dans un pulvérisateur avec un peu d'eau.
- Agiter afin d'obtenir un mélange homogène.
- Compléter avec le reste de la quantité d'eau.

**Tableau des usages autorisés :**

CULTURE	MALADIES CIBLÉES	PÉRIODE D'EMPLOI	APPLICATION	DOSE D'EMPLOI gr/10 litres d'eau
Tomate	Mildiou	Printemps/ Eté jusqu'à maturité de la récolte (DAR = 5 jours)	2 à 6 applications à intervalle de 7 jours	15 gr
Laitues	Oïdium		2 applications à intervalle de 7 jours	
Mâche			1 application	
Concombre			2 à 6 applications à intervalle de 5 jours	
Cornichons				
Endive	Alternariose		2 à 6 applications à intervalle de 7 jours	
Pain de sucre				
Courgette	Oïdium		2 à 6 applications à intervalle de 5 jours	
Pâtisson				
Melon				
Potiron				

\*Une cuillère à café : environ 5gr

**Précautions d'emploi :**

Respecter les doses d'emploi. Eviter le contact avec la peau et les yeux (port de lunettes). Se laver les mains après usage. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C, hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.

Eliminer le contenant conformément aux consignes de tri.

